

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES

Réunion du Mardi 10 Décembre 2024

Présents : Mme POLICON, MM. BOUSSARD, DIAS, CHAMPION, BRUNET

AVIS A TOUS LES CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

*- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** :
Amende 100.00 euros*

FERMETURE DES TERRAINS

Les installations du Parc de CHOISY et du Parc du TREMBLAY seront fermées :

- Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025
- Le lundi 21 avril 2025
- Les jeudis 1 - 8 et 29 mai 2025

TERRAINS SUSPENDUS

La Commission rappelle que les clubs doivent communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain 72 heures avant la date du match.

CLUBS CONCERNES :

510665 – CHAMPIGNY FC 94 - U18 D2.A - Terrain suspendu –
28266753 – CHAMPIGNY FC / VILLIERS ENT.S. le 15/12/2024

Dossiers en attente de la feuille de match

Matches non joués des 23&24 novembre, fermeture tardive des installations.

Seniors D3.B = 28265344 - US IVRY FOOT / VALENTON FA
Seniors D4.A = 29577607 - GENTILLY AC 2 / FC VITRY AC 2
U18 D1 = 28266383 - US IVRY FOOT / CACHAN CO
U16 D3.C = 28268808 - VILLENEUVE AFC 2 / SUCY FC 2
U15 D1 = 29675631 - ECOLE PLESSEENNE / VINCENNES CO

Article 11 - Les obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

D1

➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,
 - **Ne peuvent être des équipes féminines.**
- ### ➤ FOOT A EFFECTIF REDUIT :
- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),
 - Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

D2

- SENIORS : 2 équipes

➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)
 - Ou bien une équipe U20
 - Ou une équipe féminine U15F à 11.
 - Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.
- ### ➤ Foot à effectif réduit :
- 2 équipes (de U8 à U13)
 - Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines
 - Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{ère} saison.

D3

- SENIORS : 1 équipe
- Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

D4

- SENIORS : 1 équipe
- Pas d'obligation.

POUR INFORMATION

D1

Tous les clubs sont en règle

D2 A et B

Obligation de trois équipes de jeunes parmi U14 – U15 – U16 -U18

Une des équipes peut être une équipe U15F ou U18F à 11.

534669 - Marolles FC

La Commission constate que le club ne répond pas aux obligations cette saison.

Application de l'article 11.2.2.

11.2.2 – Sanctions

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

Pour la 1^{ère} saison d'infraction :

-Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ;

D3 A et B

560864 - AS Zénaga

La Commission constate que le club ne répond pas aux obligations cette saison.

Application de l'article 11.2.2.

11.2.2 – Sanctions

Pour la 2^{ème} année d'infraction et au-delà :

-L'équipe seniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et rétrogradée en division immédiatement inférieure la saison suivante.

-Cette rétrogradation administrative n'étant pas cumulable avec une éventuelle rétrogradation sportive.

-Lorsqu'un club a régularisé sa situation pour la saison "N", la sanction s'applique au niveau de la 1^{ère} saison d'infraction en cas de nouvelle infraction pour la saison N+1 ;

L'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci et du Comité de Direction du District du Val de Marne du Football. (Hormis déclassement pour fraude).

Dérogation horaire annuelle

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

CHAMPIONNAT SENIORS

28263110 - US VILLEJUIF 2 / CAP CHARENTON 2 Séniors D1 du 8/12/2024

Lecture FM + rapport de l'arbitre - Match non joué – Terrain impraticable.

Match remis au dimanche 22 décembre 2024.

28264891- US RUNGIS 2 / CA VITRY 3 Séniors D2.B remis au 22/12/2024

Deux matchs remis le même jour.

Cette rencontre est reportée au 5 janvier 2024.

29577905 – NOGENT FC 2 / ST MANDE FC 2 Séniors D4.B remis au 22/12/2024

Courrier de St Mandé FC du 05/12/24.

La commission prend note, le match se jouera le 23/02/2025 à 15h00 et non 20h00.

Coupe VDM SENIORS

CALENDRIER

2ème TOUR	12 JANVIER
CADRAGE	16 FEVRIER
1/8 FINALE	2 MARS
¼ FINALE	27 AVRIL
½ FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour le 2^{ème} tour qui auront lieu le 12 JANVIER 2025 à 15 h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre. Les arbitres sont à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : Néant

Coupe VDM SENIORS AMITIE

CALENDRIER

1/16 FINALE	12 JANVIER
1/8 FINALE	2 MARS
1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour le 2^{ème} tour qui auront lieu le 12 JANVIER 2025 à 15 h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : LE PERREUX 3

Coupe FOOT ENTREPRISE

CALENDRIER

1/8 FINALE	1 MARS
1/4 FINALE	19 AVRIL
½ FINALE	10 MAI
FINALE	A DETERMINER

CHAMPIONNAT CDM

Coupe CDM

CALENDRIER

CADRAGE	2 MARS
1/8 FINALE	23 MARS
1/4 FINALE	20 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

CHAMPIONNAT ANCIENS

28406421 – CRETEIL LUSITANOS F. 41 / MAISONS ALFORT FC 41 anciens D2.A du 08/12/2024

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de MAISONS ALFORT FC 41. (équipe incomplète)

28406441 – THIAIS FC 41 / CRETEIL LUSITANOS F. 41 anciens D2.A du 05/01/2025

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 10/12/2024, terrain fermé.

Accord de la commission, le match se jouera le 16/02/2025.

Merci au club de Thiais FC de nous transmettre l'attestation de fermeture.

28406438 – MAISONS ALFORT FC 41 / MELTING SPORT 41 anciens D2.A du 05/01/2025

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 03/12/2024, demande de report.

Refus de la commission, le 12/01/2025 est une date de coupe du Val de Marne.

Coupe Anciens VDM

CALENDRIER

CADRAGE	12 JANVIER
1/16 FINALE	2 MARS
1/8 FINALE	23 MARS
1/4 FINALE	20 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour le 2^{ème} tour qui auront lieu le 12 JANVIER 2025 à 9h30 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : MACCABI CRETEIL 1 (match en retard championnat), NEW TEAM ou PHARE ZARZISSIEN.

CHAMPIONNAT + 45 ANS

29595490 - US GENTILLY 31 / ST MAUR VGA 31 + 45 ans poule C du 22/12/2024

Courriel des 2 clubs du 09/12/2024.

Accord de la commission, le match se jouera le 15/12/2024 à 09h30.

29595481 – IVRY DESPORTIVA VIMA 31 / NOGENT S/MARNE FC 31 + 45 ans poule C du 15/12/2024

Courriel de Ivry du 09/12/2024.

La commission fixe le match au 22/12/2024, car Nogent FC 41 a déjà un match le 15/12/2024.

29595489 – ARRIGHI AS 31 / FONTENAYSIENNE ENT 41 + 45 ans poule C du 08/12/2024

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 09/12/2024.

Accord de la commission, le match se jouera le 05/01/2025.

29595496 – VILLENEUVE ABLON US / GENTILLY US + 45 ans poule C du 12/01/2025

Match du 27/10/2024 remis.

La commission avance le match au 05/01/2025, en raison du 1^{er} tour de la coupe du Val de Marne.

COUPE + 45 ANS

CALENDRIER

1/16 FINALE	12 JANVIER
1/8 FINALE	23 MARS
1/4 FINALE	20 AVRIL
1/2 FINALE	10 MAI
FINALE	DATE A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour le 2^{ème} tour qui auront lieu le **12 JANVIER 2025 à 9h30** sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : Néant.

CRITERIUM + 55 ANS

29670308 – BRY FC 43 / ARRIGHI AS 43 + 55 ans poule A du 08/12/2024

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 06/12/2024, demande de report.

Accord de la commission, le match se jouera le 23/03/2025.

29671079 – ORLY AC 32 / CHAMPIGNY FC 94. 42 + 55 ans poule A du 08/12/2024

Courriel de Champigny avec accord du club adverse du 09/12/2024, demande de report.

Accord de la commission, le match se jouera le 05/01/2025.

CHAMPIONNAT FEMININES

SENIORS F D1

29678196 – THIAIS FFC / CHAMPIGNY FC 94. féminines D1 du 07/12/2024

Courriel de Champigny FC, retour sur la blessure d'une joueuse.

La commission souhaite un prompt rétablissement à la joueuse de CHAMPIGNY FC.

U15 F

29805821 – SUCY FC 1 / CHAMPIGNY 1 poule B du 07/12/2024

Courriel des 2 clubs du 05/12/2024.

La commission reporte la rencontre à une date ultérieure. (voir entre vous pour jouer les rencontre et prévenir la Commission).

U13 F

29805480 – ECOLE PLESSEENNE 1 / GENTILLY AC 1 poule C du 08/12/2024

Lecture de la feuille de match du 08/12/2024.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de GENTILLY AC 1.

29805478 – SUCY FC 1 / KREMLIN BICETRE CSA 1 poule C du 08/12/2024

Lecture de la feuille de match du 08/12/2024.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de KREMLIN BICETRE CSA 1.

U11 F

Coupe FEMININES

CALENDRIER

1/8 FINALE	1 ^{ER} MARS
1/4 FINALE	26 AVRIL
1/2 FINALE	10 MAI
FINALE	A DETERMINER

Coupe FEMININES U15 à 8

CALENDRIER

1 ^{er} tour	1 ^{er} FEVRIER
1/8 FINALE	22 MARS
1/4 FINALE	12 AVRIL
1/2 FINALE	10 MAI
Finale	A DETERMINER

COUPE U20

CALENDRIER

1/8 FINALE	23 MARS
1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	10 MAI
FINALE	A DETERMINER

CHAMPIONNAT U18

28266394 – LUSITANOS US 21 / CACHAN CO ASC 21 U18 D1 du 08/12/2024

Lecture de la feuille de match. Match arrêté, équipe incomplète en cours de partie.

La commission donne match perdu par pénalité au club de CACHAN CO ASC 21 (-1 point / but), pour en attribuer le gain à Lusitanos US (3 points / 12 buts). Article 40.1 – Equipe incomplète en cours de partie.

28266751 – HAY LES ROSES CA 21 / PERREUX AS FRAN 21 U18 D2.A du 08/12/2024

Courriel de l'Hay les Roses du 06/12/2024, terrain fermé par arrêté municipal.

La commission remet le match au 12/01/2025.

28266745 – PERREUX AS FRAN 21 / VILLIERS ES 21 U18 D2.A du 01/12/2024

Courriel de Villiers du 07/12/2024, match non joué.

La commission convoque pour sa réunion du 17/12/2024, à 18h un responsable des deux équipes.

Coupe VDM U18

CALENDRIER

1/16 FINALE	2 MARS
1/8 FINALE	23 MARS
1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	10 MAI
FINALE	A DETERMINER

CHAMPIONNAT U16

28266922 – RUNGIS US 21 / US IVRY FOOTBALL U16 D1 du 22/12/2024

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 04/12/2024, demande de report.

Accord de la commission, le match se jouera le 12/01/2025.

28268808 – VILLENEUVE AFC 22 / SUCY FC 22 U16 D3.C du 24/11/2024

Lecture de la feuille de match. Terrain impraticable.

La commission remet le match au 05/01/2025.

28268821 – SUCY FC 22 / FC D'ALFORTVILLE 21 U16 D3.C du 15/12/2024

Courriel de Sucy du 09/12/2024 (problème d'alternance).

La commission remet le match au 12/01/2025.

29622105 – ORMESSON US 22 / VAL DE FONTENAY AS 22 U16 D4.A du 08/12/2024

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de VAL DE FONTENAY AS 22.

Coupe VDM U16

CALENDRIER

1/8 FINALE	23 MARS
1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

CHAMPIONNAT U15

Coupe VDM U15

CALENDRIER

1/8 FINALE	1 FEVRIER
1/4 FINALE	22 MARS
½ FINALE	10 MAI
FINALE	A DETERMINER

CHAMPIONNAT U14

29676312 – VALENTON FOOT ACAD.21 / BRY FC 21 U14 poule G du 21/12/2024

Courriel de Valenton du 05/12/2024, demande de report.

En l'absence de proposition des clubs pour jouer cette rencontre avant la date fixée, la commission maintient la rencontre au 21/12/2024.

29676043 – AC CRETEIL 21 / CHEVILLY LARUE ELAN 22 U14 poule J du 07/12/2024

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 2^{ème} forfait de CHEVILLY LARUE ELAN 22.

COUPE DU VAL DE MARNE U14

CALENDRIER

1/16 FINALE	1 FEVRIER
1/8 FINALE	22 MARS
1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	10 MAI
FINALE	DATE A DETERMINER

COUPE DE AMITIE U14

CALENDRIER

1/16 FINALE	1 FEVRIER
1/8 FINALE	22 MARS
1/4 FINALE	26 AVRIL
½ FINALE	10 MAI
FINALE	DATE A DETERMINER